

LCL ACTIONS PACIFIQUE

Rapport annuel Décembre 2012

FCP d' Amundi

Société de gestion : AMUNDI

Sous délégué de gestion comptable en titre: CACEIS FUND ADMINISTRATION FRANCE

Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE

Commissaire aux comptes : CONSTANTIN ASSOCIES

LCL ACTIONS PACIFIQUE

Objectif de gestion

L'objectif de gestion de l'OPCVM est identique à celui de l'OPCVM maître AMUNDI ACTIONS ASIE, à savoir:

L'objectif du fonds consiste à sur-performer l'indice MSCI Pacific en sélectionnant parmi les valeurs cotées sur les marchés boursiers des pays développés d'Asie (à savoir le Japon, l'Australie, Hong-Kong, Singapour, et la Nouvelle-Zélande) les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.

La performance sera celle de l'OPCVM maître diminuée des frais de gestion propres au nourricier.

Orientation des placements

Rappel de la stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

1. Stratégies utilisées

Le fonds fait l'objet d'une gestion active et fondamentale qui s'appuie sur :

- des équipes d'experts : gérants et analystes,
- des bureaux d'analyse externes
- un contrôle rigoureux du risque à toutes les étapes du processus d'investissement.

Le processus d'investissement vise à identifier les sociétés dont le profil de croissance est attractif ou sous-évalué par le marché. Cette approche est combinée à une notion de valorisation relative.

Les valeurs de croissance à un prix raisonnable sont donc privilégiées.

L'approche est à dominante « bottom-up » accordant une large part au choix de valeurs.

Du fait de la gestion active mise en oeuvre, il existe un risque de déviation de la performance du fonds par rapport à celle de son indice de référence.

La sélection de valeurs repose sur :

- les études du bureau d'analyse « buy-side » (analyse stratégique, potentiel de croissance, valorisation absolue et relative, note de risque, recommandation, synthèses sectorielles),
- les visites de sociétés,

Classification AMF

Actions internationales

Affectation des résultats

- Capitalisation

Régime fiscal

Le fonds n'est pas éligible au PEA.

Indicateur de référence

100% MSCI PACIFIC (VALO J / TX CHANGE BLOOMBERG 11H J / CALCUL JAPON)

L'indice MSCI Pacific (cours de clôture – dividendes réinvestis) regroupe les principales valeurs cotées sur les places financières des pays développés d'Asie ou d'Asie-Pacifique.

L'actif de l'OPCVM est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPCVM maître AMUNDI ACTIONS ASIE et accessoirement en liquidités.

Frais et commissions de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion de l'OPCVM nourricier :

- Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats) : 0,50% TTC maximum de l'Actif net.

- Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) : 1,00% TTC l'an maximum.

- Commission de superperformance : Néant.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Rappel des frais de gestion et de fonctionnement de l'OPCVM maître :

- Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats):

. Part I-C : 1,00% TTC maximum
. Part P-C : 1,50% TTC maximum

- Frais indirects maximum (commissions et

- les analyses sell-side (thèses en présence),
- les données de marché (consensus, analyses des flux, ...)

Les 3 principaux critères de sélection des valeurs sont :

- l'estimation de la croissance potentielle des bénéficiaires,
- chaque analyste « buy side » réalise un modèle de prévision (compte de résultat, bilan et tableau de financement) sur chacune des valeurs de son univers ;
- les prévisions sont systématiquement rapprochées du consensus afin de détecter les différences d'anticipation et les analyser.
- la valorisation, relative et absolue,
- les méthodes de valorisation intrinsèques retenues sont le DCF, DDM ou modèle de croissance implicite. Dans les secteurs cycliques, il peut s'agir un P/Book Value ou P/Invested Capital ;
- les critères de valorisation les plus utilisés sont le PER (rapport prix sur bénéfice par action) (absolu, relatif, historique), les ratios EV/EBITDA (rapport de la valeur d'entreprise sur excédent brut d'exploitation), EV/EBIT (rapport valeur d'entreprise sur résultat d'exploitation), EV/Free Cash Flow (valeur d'entreprise sur cash flow disponible), P/Actif Net.
- les gérants et analystes apprécient le risque spécifique (business model, qualité du management, position concurrentielle, santé financière, ...), les analystes buy-side fournissent une note de risque à court et à long terme qui repose sur une analyse fondamentale des sociétés qu'ils suivent (position concurrentielle, avantages compétitifs, solidité financière, qualité du management, ...).

Le fonds fait l'objet d'une optimisation dont le but est de maximiser le couple rendement attendu/risque anticipé.

2. Description des actifs utilisés (hors dérivés)

Actions : le fonds a vocation à être investi en actions des pays développés d'Asie-Pacifique à savoir, le Japon, l'Australie, Hong-Kong, Singapour et la Nouvelle-Zélande Il pourra par ailleurs être investi en actions des pays émergents de la zone pour moins de 10%. Les pays émergents sont définis comme les pays faisant partie de l'indice de MSCI Pacific AC., à savoir Indonésie, Corée, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Taïwan, ainsi que tous les pays dont le niveau de développement, mesuré par le niveau de PIB par habitant, est inférieur à 10 000 dollars. L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Dans la pratique, l'exposition au risque action oscillera entre 90% et 110% de l'actif net avec un minimum de 80% et un maximum de 120%. La répartition entre les secteurs peut évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en

frais de gestion) : Néant.

- Commission de surperformance : Néant

fonction des perspectives de rendement anticipées.

La capitalisation des sociétés dont l'OPCVM peut détenir des actions peut différer de celles des sociétés composant l'indice de référence. Il peut notamment détenir des actions de petites capitalisations.

Instruments du marché obligataire et monétaire : la gestion de la trésorerie est effectuée à travers la détention d'instruments du marché monétaire et obligataire. Les titres de créance, dépôts libellés en yens, en euros, en dollars, ou autres devises de la zone Asie Pacifique (dont les pays ont été mentionnés dans le paragraphe précédent) pourront représenter 20% de l'actif net. Toutefois, l'exposition liée à ces instruments et dépôts sera comprise le plus souvent entre 0 et 10% de l'actif net.

- Les catégories d'instruments du marché monétaire utilisées sont les suivantes : TCN, BTF, BTAN, Euro Commercial Paper et les OPCVM monétaires.

- Le Fonds pourra investir dans les catégories d'obligations suivantes :

- . Obligations à taux fixe
- . Obligations à taux variable
- . Obligations indexées (inflation, TEC)

Ces investissements seront réalisés indifféremment sur des obligations publiques et privées émises en yen, en euro et dollar.

Ils porteront à plus de 90% sur les obligations publiques et privées émises par des entités notées « Investment Grade » (c'est-à-dire correspondant à une notation minimale de BBB dans l'échelle de l'une au moins une de ces agences de notation Standard & Poors, Fitch, Japan Credit Rating, Mikuni Credit Rating Agencies ou de Baa3 dans celle de Moody's).

Les obligations notées BBB ou Baa3 sont soumises à un risque de crédit modéré et sont considérées comme étant de qualité moyenne. Elles peuvent, par conséquent, présenter des caractéristiques spéculatives.

Les obligations publiques et privées émises par des entités non notées pourront représenter jusqu'à 10% de l'actif.

- Les instruments monétaires suivants seront utilisés : TCN, BTF, BTAN, Euro Commercial Paper.

Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM ou fonds d'investissement

Le Fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement suivants :

OPCVM pouvant investir jusqu'à 10% de leur actif en OPCVM ou fonds d'investissement

- OPCVM français ou étrangers agréés conformément à la directive : jusqu'à 100% en cumul de l'actif net (maximum réglementaire)
- OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement respectant les critères fixés par le Code Monétaire et Financier : jusqu'à 30% en cumul de l'actif net (maximum réglementaire)

Ces OPCVM et fonds d'investissement peuvent être gérés par la société de gestion ou une société liée. Le profil de risque de ces OPCVM est compatible avec celui de l'OPCVM.

3. Description des dérivés utilisés

L'utilisation des dérivés et des titres intégrant des dérivés est une composante non essentielle d'un processus basé sur l'analyse fondamentale « bottom-up ». Utilisés dans le cadre de l'objectif de gestion de l'OPCVM, ces instruments ont pour objet de couvrir et/ou d'exposer l'OPCVM aux risques actions, de taux et de change.

. Nature des marchés d'intervention : réglementés, organisés, de gré à gré.

. Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : action, taux, change, crédit.

. Natures des interventions de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion : couverture, exposition, arbitrage

. Nature des instruments utilisés :

- futures : sur actions/indices boursiers, sur taux
- options : sur actions/indices, de taux, de change
- swaps sur indices, de taux, sur actions, de devises
- change à terme : achat/vente de devises à terme
- dérivés de crédit

. Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- couverture ou exposition du risque de change et de taux
- couverture ou exposition actions
- reconstitution d'une exposition synthétique à des paniers d'actions ou d'indices.

L'OPCVM pourra conclure des dérivés de crédit (Credit Default Swaps) soit pour se protéger contre le risque de crédit ou la défaillance d'un émetteur, soit dans le cadre de stratégies d'arbitrage ; pour anticiper les variations à la hausse ou à la baisse de ces instruments ou pour exploiter des disparités pour un même émetteur entre le marché du risque de crédit et celui du titre ou entre deux émetteurs.

L'achat de protection réduit le risque du portefeuille tandis que la vente de protection, qui conduit à répliquer synthétiquement la détention d'un titre physique, génère un risque équivalent à celui existant en cas de détention directe du titre. Ainsi, à l'instar de la défaillance d'un émetteur du portefeuille, celle d'un émetteur sous-jacent à un dérivé de crédit aura un impact négatif sur la valeur liquidative. L'engagement du fonds issu des instruments dérivés est limité à 100% de l'actif.

4. Description des titres intégrant des dérivés

. Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : action, taux, change, crédit

. Nature des interventions et description de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion : couverture, exposition, arbitrage

. Nature des instruments utilisés : EMTN, BMTN warrants, bons de souscription, CLN, obligations convertibles

. Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

- couverture ou exposition du risque de change et de taux
- couverture ou exposition actions

L'engagement du fonds issu des dérivés et des dérivés intégrés est limité à 100% de l'actif net

5. Dépôts

L'OPCVM peut effectuer des dépôts d'une durée maximale de douze mois. Ces dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion de l'OPCVM en lui permettant de gérer la trésorerie.

6. Emprunts d'espèces

L'OPCVM peut se trouver en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux (investissements/désinvestissements en cours, opérations de souscription/rachat), dans la limite de 10% de l'actif net.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Nature des opérations utilisées :

- prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier
- prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier
- sell and buy back ; buy and sell back

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- gestion de la trésorerie
- optimisation des revenus et de la performance de l'OPCVM
- contribution éventuelle à l'effet de levier de l'OPCVM
- couverture des positions vendeuse par emprunt de titres

Les prises et mises en pension et les opérations de sell and buy back et de buy and sell back permettent surtout de gérer la trésorerie et d'optimiser les revenus de l'OPCVM (prises en pension et buy and sell back en cas d'excédents de liquidités, mises en pensions et sell and buy back

en cas de besoin de liquidités).

Les prêts de titres permettent d'optimiser la performance de l'OPCVM par le rendement qu'ils génèrent.

Les emprunts de titres sont essentiellement utilisés pour augmenter l'exposition aux marchés actions ou pour couvrir d'éventuelles positions vendeuses.

Dérivés : le gérant utilise des instruments financiers de gré à gré ou sur un marché réglementé : futures (contrats sur devises, taux et actions), options (options sur actions, sur indices actions et sur indices de taux) et change à terme. Les dérivés et les titres intégrant des dérivés sont utilisés dans le but de couverture et/ou d'exposition, arbitrage ou trading aux risques action, de taux et de change, devises et indices. Ils permettent d'intervenir rapidement notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions/rachats ou en cas de circonstances particulières comme les fluctuations des marchés. L'engagement du fonds issu des dérivés, des dérivés intégrés et des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres est limité à 100% de l'actif.

La somme de l'exposition à des risques résultant des engagements et des positions en titres vifs n'excédera pas 120% de l'actif net.

L'ensemble des actifs pouvant être utilisés dans le cadre de gestion de l'OPCVM figure dans le prospectus du maître.

Profil de risque

Le profil de risque du fonds nourricier est identique à celui du fonds maître, ci-dessous.

Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Principaux risques liés à la classification :

- Risque en capital,
- Risque actions :
 - Risque lié aux investissements sur les titres émis par les pays émergents
 - Risque lié aux investissements sur les sociétés de petites et moyennes capitalisations.

Principaux risques spécifiques liés à la gestion :

- Risque discrétionnaire
- Risque de change
- Risque de taux

Autres risques :

- Risque de crédit
- Risque de contrepartie
- Risque opérationnel.

Le détail des risques mentionnés dans cette rubrique se trouve dans la note détaillée.

Informations économiques et politique d'investissement

⌘ Janvier 2012

L'indice MSCI Pacific en EUR a clôturé ce mois-ci en hausse par rapport au mois précédent. Les performances dividendes compris des différents marchés investis en devise locale étaient comprises dans une fourchette allant de +0.90% (Nouvelle Zélande) à +10.79% (Singapour).

Alimenté par des liquidités, le marché japonais progresse en janvier. Les opérateurs de marché voient les scénarios de risques extrêmes s'estomper.

Les importations d'énergie au Japon après la réduction du parc nucléaire en 2011 (de 33% en février 2011 à 8% en décembre 2011) ont contribué au premier déficit annuel de la balance commerciale japonaise depuis 1980. Le Japon reste cependant le premier détenteur mondial d'actifs externes (251 Trillions de JPY en 2010) ce qui a permis un faible recours au capital externe pour financer son endettement. Le premier ministre Noda poursuit ses appels au partis d'opposition pour travailler sur l'équilibre budgétaire.

Pendant le mois de janvier, le marché actions de Singapour a vu une forte sensibilité au sentiment sur le cycle. La FED et les banques centrales de la région ont signalé leur intention de ne pas resserrer les conditions monétaires dans l'immédiat.

Ce mois-ci au sein de notre sélection de titres, notre surexposition à Daiwa House et Daito Trust Construction contribuent positivement à la performance. Notre exposition positive sur les maisons de commerce japonaises contribue également positivement à la performance.

⌘ Février 2012

L'indice MSCI Pacific en EUR a clôturé ce mois-ci en nette hausse par rapport au mois précédent. Les performances dividendes compris des différents marchés investis en devise locale étaient comprises dans une fourchette allant de +0.29% (Australie) à +11.46% (Japon).

L'indice japonais progresse nettement au cours ce mois, porté par la décision de la banque du Japon de renforcer son programme de rachat d'obligation d'état d'ici la fin de l'année. La BOJ lance également à cette occasion un objectif plus précis d'inflation à 1%.

La banque centrale australienne (RBA) laisse inchangé son taux directeur à 4.25%. Cette décision, peu anticipée par le marché, contribue positivement aux exportateurs de matières premières. Cependant le secteur manufacturier, pénalisée par le renforcement de la monnaie, neutralise la performance de l'indice australien.

Ce mois-ci au sein de notre sélection de titres, nos surexpositions sur Asahi Glass et Tokyu Land contribuent positivement à la performance ainsi que notre exposition positive sur le secteur automobile.

⌘ Mars 2012

L'indice MSCI Pacific en EUR a clôturé ce mois-ci en légère hausse par rapport au mois précédent. Les performances dividendes compris des différents marchés investis en devise locale étaient comprises dans une fourchette allant de -4.77% (Hong Kong) à +5.74% (Nouvelle Zélande).

L'indice japonais progresse au cours du mois de mars (+2.05%). Les chiffres de l'emploi apportent une note positive avec un taux de chômage en baisse de 0.1% à 4.5% pour Février. Par ailleurs, l'indice de confiance des entreprises japonaises est en légère hausse ce trimestre, principalement pour les grandes entreprises. Celles-ci ont assumé pour l'année 2012 un taux dollar-yen moins favorable que le taux actuel et voient ainsi leur perspective de bénéfices augmenter.

L'indice Hongkongais termine le mois en baisse, après deux mois de forte hausse. Les anticipations concernant un ralentissement de l'économie chinoise ainsi ont pesé sur le marché.

Ce mois-ci au sein de notre sélection de titres, nos surexpositions sur Daiwa House et Otsuka Holdings contribuent positivement à la performance ainsi que notre exposition positive sur le secteur automobile.

⌘ Avril 2012

L'indice MSCI Pacific en EUR a clôturé ce mois-ci en légère baisse par rapport au mois précédent. Les performances dividendes compris des différents marchés investis en devise locale étaient comprises dans une fourchette allant de -6.08% (Japon) à +1.44% (Australie).

Après une bonne performance au premier trimestre, l'indice japonais chute de 6.08% au cours

du mois d'Avril. Malgré des chiffres macro-économiques suggérant une amélioration au cours de ces derniers mois, le stress financier lié à la crise de la dette européenne, notamment en Espagne et Italie, a pesé négativement sur le marché. Par ailleurs l'appréciation de la monnaie japonaise face au dollar a contribué négativement à la performance. Enfin les engagements de la Banque du Japon (BoJ) sur l'extension du programme de rachat de bonds ont eu un effet limité sur le marché en cette fin de mois.

L'indice Australien progresse au cours de la période porté par les valeurs financières. Ces dernières s'avèrent attractive grâce à leur bon rendement de dividende ainsi que par anticipation d'une baisse du taux directeur de la Banque centrale australienne (RBA).

Ce mois-ci au sein de notre sélection de titres, nos sous-expositions sur Nippon Steel, JFE Holdings, Sony et Panasonic contribuent positivement à la performance.

⌘ **Mai 2012**

L'indice MSCI Pacific en EUR a clôturé ce mois-ci en baisse par rapport au mois précédent. Les performances dividendes compris des différents marchés investis en devise locale étaient comprises dans une fourchette allant de -10.59% (Japon) à -1.18% (Nouvelle Zélande).

Au cours du mois de mai, l'indice MSCI japonais clôture en forte baisse (-10.59%). Le stress financier lié à la crise de la dette européenne a fortement pesé sur les marchés. Les résultats des élections législatives en Grèce n'ont pas permis de former un gouvernement de coalition favorable aux accords de réduction de la dette, attisant ainsi les craintes d'une sortie de la zone euro. Par ailleurs, en fin de mois, la dégradation des conditions économiques et les pertes du secteur bancaire en Espagne ont accentué les craintes de contagion au sein de la zone Euro.

En fin de mois, la perspective d'un nouveau stimulus de croissance de la part du gouvernement chinois a bénéficié temporairement aux marchés hongkongais et australiens.

Ce mois-ci au sein de notre sélection de titres, nos sous-expositions sur Mitsubishi Estate, Shin-Etsu Chemical et Nintendo contribuent positivement à la performance.

⌘ **Juin 2012**

L'indice MSCI Pacific en EUR a clôturé ce mois-ci en hausse par rapport au mois précédent. Les performances des différents marchés investis en devise locale étaient comprises dans une fourchette allant de +6.87% (Japon) à -5.77% (Nouvelle Zélande).

En début de période, la baisse des taux directeurs de la banque centrale chinoise pour soutenir la croissance intérieure, puis les résultats des élections grecques en faveur de la politique d'austérité, ont initié un rebond des marchés. En fin de mois, le projet de loi de visant à l'augmentation de la taxe à la valeur ajoutée japonaises est adopté par la chambre basse. Cette étape, avant la chambre haute, marque une pause dans l'avancée des marchés. Cependant ces craintes de ralentissement de l'économie nippone ont ensuite été largement compensées par l'accord des pays de la zone euro afin de permettre au Mécanisme Européen de Stabilité financière d'injecter directement du capital dans les banques.

Le marché néo-zélandais est baissier sur la période, relativement épargné par les baisses sur la zone en mai mais affecté par des chiffres macro-économiques décevants ce mois.

Ce mois-ci au sein de notre sélection de titres, nos sur-expositions sur Namco Bandai, Daiwa House et NKSJ Holdings contribuent positivement à la performance.

⌘ **Juillet 2012**

L'indice MSCI Pacific en EUR a clôturé ce mois-ci en hausse par rapport au mois précédent. Les performances des différents marchés investis en devise locale étaient comprises dans une fourchette allant de +6.12% (Nouvelle Zélande) à -4.46% (Japon).

En début de mois, les marchés asiatiques continuent à réagir positivement à l'accord Européen permettant au Mécanisme Européen de Stabilité (MES) d'injecter directement du capital dans les banques. L'effet est ensuite accentué par les décisions d'assouplissement de conditions de crédits par les banques centrales Européenne et Chinoise. Néanmoins, en milieu de période, des indicateurs macro-économiques décevants en Europe et US ainsi que le ralentissement de la croissance en Chine, efface les gains du marché japonais affectés par la forte appréciation du Yen. La fin du mois est cependant marquée par un rebond lié aux propos rassurants du président de la BCE.

Les marchés Australien, Hongkongais et Singapour soutenus par leurs secteurs financiers et télécom contribuent positivement à la performance pendant la période malgré les signes d'essoufflement de la croissance chinoise.

Ce mois-ci au sein de notre sélection de titres, nos sous-expositions sur Panasonic et Shin-Etsu Chemical contribuent positivement à la performance.

⌘ **Août 2012**

L'indice MSCI Pacific en EUR a clôturé ce mois-ci en légère baisse par rapport au mois

précédent. Les performances des différents marchés investis en devise locale étaient comprises dans une fourchette allant de +1.38% (Nouvelle Zélande) à -1.13% (Singapour).

En début de mois, le marché japonais continue à réagir positivement aux propos rassurants du 26 Juillet de Mario Draghi sur la zone euro. L'indice poursuit ensuite son rebond porté par l'affaiblissement de la monnaie japonaise par rapport au dollar ainsi que des résultats supérieurs au consensus dans les secteurs des équipementiers automobiles et des transports. Cependant, dans la seconde partie du mois, ces gains sont effacés le renforcement du Yen lié aux risques d'annonce nouvel assouplissement quantitatif (QE3) lors du prochain meeting du FOMC mi-septembre. Enfin, dans un volume de marché faible et dans l'attente du discours du président de la FED le 31, la révision à la baisse de croissance japonaise par le gouvernement ainsi que la chute temporaire de la production industrielle ont contribué négativement à la performance en fin de période.

L'indice australien termine en légère hausse soutenu par le secteur des transports. En revanche, le ralentissement confirmé de la croissance chinoise et de la demande en minerais pèse négativement sur la performance du large secteur minier australien.

Ce mois-ci au sein de notre sélection de titres, nos sur-expositions sur Namco Bandai (JP) et Aozora Bank(JP) contribuent positivement à la performance.

⌘ **Septembre 2012**

L'indice MSCI Pacific en EUR a clôturé ce mois-ci en légère baisse par rapport au mois précédent. Les performances des différents marchés investis en devise locale étaient comprises dans une fourchette allant de +1.38% (Nouvelle Zélande) à -1.13% (Singapour).

En début de mois, le marché japonais continue à réagir positivement aux propos rassurants du 26 Juillet de Mario Draghi sur la zone euro. L'indice poursuit ensuite son rebond porté par l'affaiblissement de la monnaie japonaise par rapport au dollar ainsi que des résultats supérieurs au consensus dans les secteurs des équipementiers automobiles et des transports. Cependant, dans la seconde partie du mois, ces gains sont effacés le renforcement du Yen lié aux risques d'annonce nouvel assouplissement quantitatif (QE3) lors du prochain meeting du FOMC mi-septembre. Enfin, dans un volume de marché faible et dans l'attente du discours du président de la FED le 31, la révision à la baisse de croissance japonaise par le gouvernement ainsi que la chute temporaire de la production industrielle ont contribué négativement à la performance en fin de période.

L'indice australien termine en légère hausse soutenu par le secteur des transports. En revanche, le ralentissement confirmé de la croissance chinoise et de la demande en minerais pèse négativement sur la performance du large secteur minier australien.

Ce mois-ci au sein de notre sélection de titres, nos sur-expositions sur Namco Bandai (JP) et Aozora Bank(JP) contribuent positivement à la performance.

⌘ **Octobre 2012**

L'indice MSCI Pacific en EUR (dvd inclus) a clôturé ce mois-ci en légère baisse par rapport au mois précédent. Les performances des différents marchés investis en devise locale étaient comprises dans une fourchette allant de +2.94% (AU) à -2.04% (SG).

Au début du mois, le marché japonais reste sans direction suite à la publication de chiffres macro-économiques décevants. Par ailleurs, la décision du gouvernement japonais de privatiser certains îlots actuellement revendiqués par la Chine a entraîné des perturbations de production des entreprises japonaises implantées en Chine ainsi qu'une diminution des exportations nipponnes. Ces événements ont pesé fortement sur les performances du marché japonais jusqu'en milieu de période. La seconde partie du mois voit un net rebond porté par l'attente d'annonce d'une politique plus agressive d'assouplissement quantitatif par banque centrale japonaise (BoJ). En fin de mois, de nombreuses révisions négatives sur bénéfiques à venir effacent presque l'intégralité des gains sur la période.

L'indice australien termine la période en hausse, soutenu par les valeurs industrielles et financières. Ces dernières ont bénéficié de la baisse du taux directeur par la banque centrale (RBA) en début de mois. Cette action de la RBA vise à atténuer les craintes de conséquences négatives de l'essoufflement de la croissance chinoise sur les exportations et le secteur minier.

Ce mois-ci au sein de notre sélection de titres, nos sur-expositions sur Asahi Kasei (JP) et Land Lease Group (AU) et Jupiter Telecom (JP) contribuent positivement à la performance.

⌘ **Novembre 2012**

L'indice MSCI Pacific en EUR (dividendes inclus) a clôturé ce mois-ci en hausse par rapport au mois précédent. Les performances des différents marchés investis en devise locale étaient comprises dans une fourchette allant de +5.62% (Japon) à -0.30% (Australie).

Au début du mois, le marché japonais démarre sur une touche négative suite aux résultats des élections américaines faisant apparaître la crainte d'un échec sur accord du budget US en décembre (Fiscal Cliff). Par ailleurs, l'annonce de la contraction du PIB japonais au troisième trimestre a aussi pesé négativement. Cependant, l'annonce surprise de la dissolution de la chambre des représentants japonaise (Diet) le 15 ouvrant la porte à l'alternance, ainsi que les déclarations du chef de l'opposition ont fortement contribué au rebond des marchés japonais en seconde moitié de période. En effet, Mr Abe s'est montré très insistant sur l'extension des mesures d'assouplissements quantitatifs.

L'indice australien termine la période en légère baisse. La relative stabilité de la demande en matières premières ainsi que les révisions à la baisse des profits des assureurs exposés aux conséquences de l'ouragan Sandy ont pesé négativement sur la performance.

Ce mois-ci au sein de notre sélection de titres, nos surexpositions sur Asahi Kasei (Japon) et Mizuho Financial Group (Japon) contribuent positivement à la performance.

⌘ **Décembre 2012**

L'indice MSCI Pacific en Euro (dividendes inclus) a clôturé ce mois-ci en hausse par rapport au mois précédent. Les performances des différents marchés investis en devise locale étaient comprises dans une fourchette allant de +10.27% (Japon) à +0.86% (Hong Kong).

En Décembre, la performance du marché Japonais en Euro est positive, la forte contribution des titres étant légèrement modérée par la baisse de la monnaie japonaise face à l'euro. Le marché japonais démarre positivement, porté par l'anticipation d'une politique relance budgétaire et d'assouplissement quantitatif plus agressive en cas de victoire du parti libéral démocrate (LDP) aux élections législatives du 16 décembre. Le résultat du scrutin ainsi les déclarations du nouveau premier ministre Shinzo Abe ont ensuite largement confirmé ces attentes. Sur la fin de la période, la monnaie nipponne continue à se déprécier favorisant les titres du secteur financier et les exportateurs et fait renouer l'indice Nikkei à son plus haut niveau annuel le dernier jour du mois.

L'indice australien termine la période en hausse. Les chiffres de l'emploi positifs ce mois ont incité la banque centrale australienne à laisser inchangé le taux directeur et accentué la hausse de l'AUD. Le marché bénéficie par ailleurs de la hausse du cours minéral de fer ainsi que des bons chiffres macro-économiques chinois.

Exercice sous revue

■ Valeur liquidative

	Date début d'exercice	Dernière VL publiée*
Date de valorisation	30/12/2011	28/12/2012
Valeur liquidative	49,83 EUR	54,77 EUR

■ Performance nette

Fonds	9,91 %
Indice de référence	13,51 %
Soit une sous performance	-3,59 %

**Les performances sont calculées sur la base de la dernière valeur liquidative officielle du mois d'arrêté. La performance du Fonds est présentée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.*

<<Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.>>

Vie de l' OPCVM sur l'exercice sous revue

- Changement de dénominations à compter du 1er janvier 2012 :
 - Ladénomination du Dépositaire et Gestionnaire de passif du Fonds a été modifiée : CACEIS Bank est devenu CACEIS Bank France.
 - Ladénomination du Délégataire de gestion comptable a changé : CACEIS FASTNET est devenu CACEIS Fund Administration.

Informations spécifiques

OPCVM à plus de 50%

- La notice d'information du Fonds prévoit qu'il est investi en totalité et en permanence en parts (ou actions le cas échéant) de son OPCVM maître et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion de cet OPCVM maître.

Conformément à la réglementation et au cours de la période écoulée, l'OPCVM maître a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la notice d'information et repris dans le paragraphe « Frais de gestion » ci-avant.

Calcul de l'engagement hors bilan

Méthode de calcul du ratio du risque global :

Contrairement à son maître, cet OPCVM ne peut pas avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement ; aucune méthode de calcul d'engagement n'est donc mentionnée. La méthode de calcul du ratio du risque global du maître est : L'Engagement

Fonds du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de 'Négociation' attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ('brokers') ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ('brokers') sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ('brokers') et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de 'Négociation' de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- qualité de la recherche et des publications,
- univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- proposition de prix,
- qualité des exécutions,
- qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions 'Compliance' et 'Middle Office' de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de 'Négociation' se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions 'Risques' et 'Compliance'. Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de 'Négociation'.

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Service d'aide à la décision

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

- Respect par l'OPCVM de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur, sur son site Internet www.amundi.com, et dans le rapport annuel de l'OPCVM (à partir des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012), des informations sur les modalités de prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement de l'OPCVM.

LCL ACTIONS PACIFIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

Amundi

90, boulevard Pasteur

75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 décembre 2012

LCL ACTIONS PACIFIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : Amundi

90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 décembre 2012

Aux porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 28 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement LCL ACTIONS PACIFIQUE établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

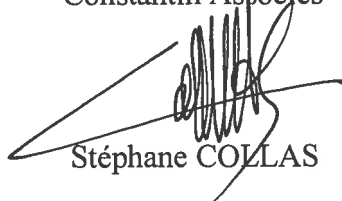
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 12 avril 2013

Le Commissaire aux Comptes

Constantin Associés



Stéphane COLLAS

BILAN ACTIF AU 28/12/2012 EN EUR

	28/12/2012	30/12/2011
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	23 267 077,34	24 309 206,35
OPCVM Maître	23 267 077,34	24 309 206,35
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	0,00	0,00
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres Instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	2,38	5,49
Liquidités	2,38	5,49
Total de l'actif	23 267 079,72	24 309 211,84

BILAN PASSIF AU 28/12/2012 EN EUR

	28/12/2012	30/12/2011
Capitaux propres		
Capital	23 366 458,29	24 412 859,32
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-111 384,19	-114 653,20
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	23 255 074,10	24 298 206,12
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	12 005,62	11 005,72
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	12 005,62	11 005,72
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	23 267 079,72	24 309 211,84

HORS-BILAN AU 28/12/2012 EN EUR

	28/12/2012	30/12/2011
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/12/2012 EN EUR

	28/12/2012	30/12/2011
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,44	3,47
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	0,44	3,47
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	-0,44	-3,47
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	120 189,25	121 866,04
Résultat net de l'exercice (1 - 2 + 3 - 4)	-120 189,69	-121 869,51
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	8 805,50	7 216,31
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	-111 384,19	-114 653,20

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPCVM.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPCVM détenus :

Les parts ou actions d'OPCVM seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPCVM : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de 0,50 % de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

Affectation du résultat

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, majorés du produit des sommes momentanément disponibles. Les frais de gestion et les charges sur opérations financières s'imputent sur ces produits. Les plus ou moins-values latentes ou réalisées et les commissions de souscription et de rachat ne constituent pas des produits.

Les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Conformément aux dispositions énoncées dans le prospectus complet, l'OPCVM capitalisera intégralement les sommes distribuables.

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/12/2012 EN EUR

	28/12/2012	30/12/2011
Actif net en début d'exercice	24 298 206,12	32 030 945,88
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	354 320,00	693 510,16
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-3 678 936,26	-4 354 299,47
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 218,12	42 069,46
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-109 568,62	-242 006,06
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 510 024,43	-3 750 144,34
Différence d'estimation exercice N	208 517,62	-2 301 506,81
Différence d'estimation exercice N-1	2 301 506,81	-1 448 637,53
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-120 189,69	-121 869,51
Acomptes versés au cours de l'exercice	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	23 255 074,10	24 298 206,12

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
OPCVM Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	28/12/2012
Créances	
Total des créances	0,00
Dettes	
Frais de gestion	12 005,62
Total des dettes	12 005,62

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	6 699,327	354 320,00
Parts rachetées durant l'exercice	-69 723,877	-3 678 936,26
Solde net des souscriptions/rachats	-63 024,550	-3 324 616,26

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/12/2012
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	120 189,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPCVM :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/12/2012
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	28/12/2012
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	28/12/2012
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPCVM			23 267 077,34
	FR0010187393	AMUNDI ACTIONS ASIE Part I	23 267 077,34
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DU RESULTAT

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice

	28/12/2012	30/12/2011
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-111 384,19	-114 653,20
Total	-111 384,19	-114 653,20
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-111 384,19	-114 653,20
Total	-111 384,19	-114 653,20

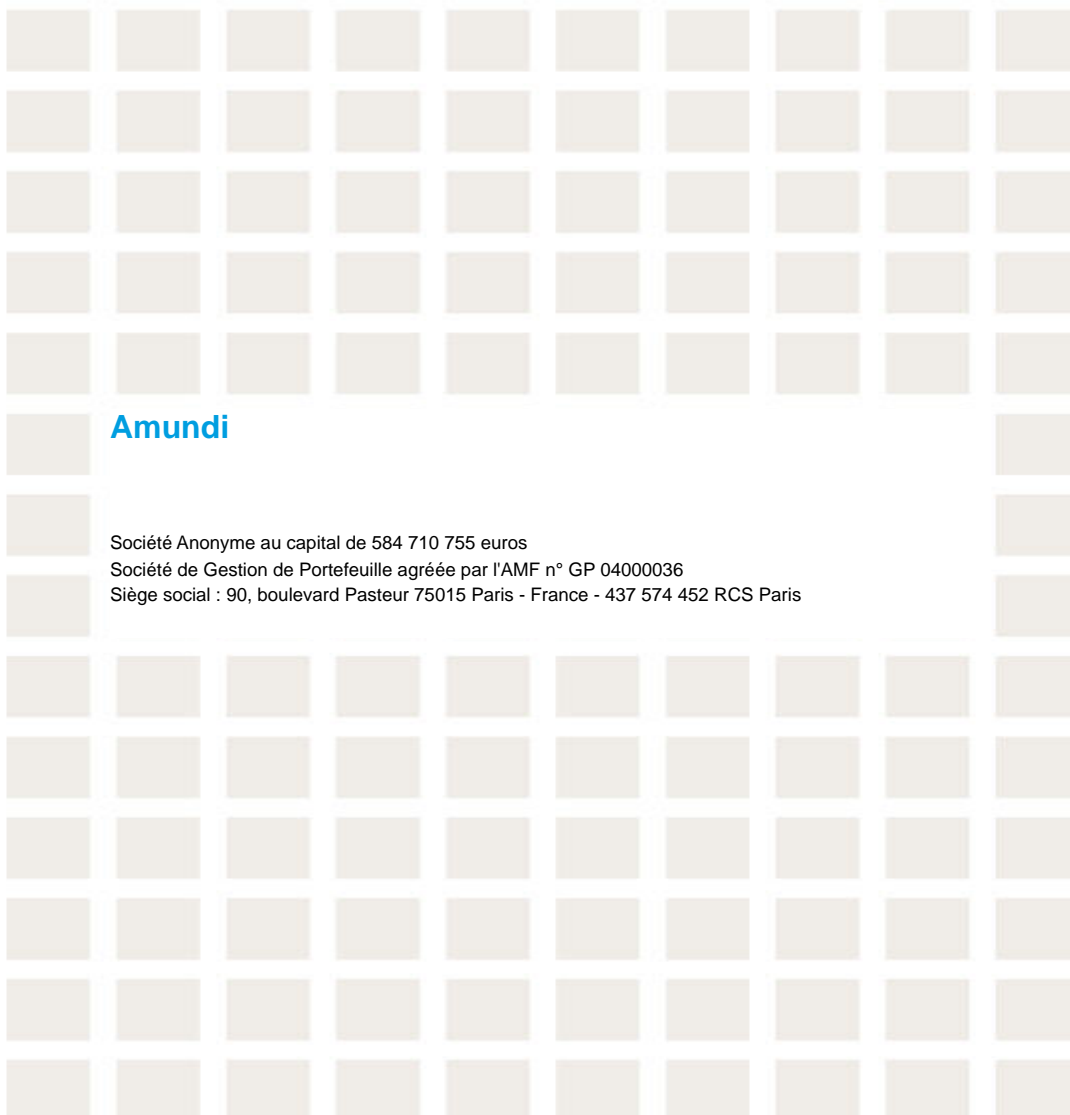
**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	31/12/2008	30/12/2009	30/12/2010	30/12/2011	28/12/2012
Actif net	19 968 319,74	29 461 625,46	32 030 945,88	24 298 206,12	23 255 074,10
Nombre de titres	521 209,732	639 900,070	558 050,935	487 579,716	424 555,166
Valeur liquidative unitaire	38,31	46,04	57,39	49,83	54,77
Capitalisation unitaire	-0,21	-0,18	-0,22	-0,23	-0,26

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM français à vocation générale				
FRANCE				
AMUNDI ACTIONS ASIE Part I	EUR	408,324	23 267 077,34	100,05
TOTAL FRANCE			23 267 077,34	100,05
TOTAL OPCVM français à vocation générale			23 267 077,34	100,05
TOTAL Organismes de placement collectif			23 267 077,34	100,05
Dettes			-12 005,62	-0,05
Comptes financiers			2,38	0,00
Actif net			23 255 074,10	100,00

LCL ACTIONS PACIFIQUE	EUR	424 555,166	54,77	
------------------------------	------------	--------------------	--------------	--



Amundi

Société Anonyme au capital de 584 710 755 euros
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036
Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris